

DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION 2022

H3

TROUBLES COGNITIFS (« dys », autisme) : Connaître, comprendre et aménager les parcours de formation

Durée et horaires :

4 demi-journées à distance
(3h30/jour) soit 14h

Dates et lieux :

1^{er} semestre 2022 : 1 session

Format à distance (4 demi-journées)

03/05 après-midi – 04/05 après-midi
– 06/05 après-midi – 23/05 après-midi

2nd semestre 2022 : 4 sessions

Format à distance (4 demi-journées)

04/07 après-midi – 05/07 matin –
06/07 matin – 11/07 matin (**Session complète**)

05/10 matin – 10/10 après-midi –
12/10 matin – 18/10 matin (**Session complète**)

07/11 après-midi – 08/11 après-midi
– 09/11 matin – 28/11 matin

05/12 matin – 06/12 matin – 07/12
matin – 19/12 matin

Conditions d'accès pour la formation à distance

La formation est réalisée sous forme de visioconférence avec partage de documents en amont de la réalisation de l'action. Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.

Intervenant(es)

CORIDYS VAR
Virginie MATTIO
Lison BERNARD

Public :

Être référent handicap

CONTEXTE

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a opéré une nouvelle réforme de la formation professionnelle qui impacte le paysage de la formation et les pratiques pédagogiques. La formation est un levier de la sécurisation des parcours et, facilite la transition professionnelle des personnes handicapées.

Dans ce contexte, l'action de l'Agefiph vise à renforcer sa politique d'action en faveur de l'inclusion des personnes handicapées en formation au travers notamment du déploiement de la Ressource Handicap Formation.

Les troubles spécifiques des apprentissages (troubles « dys ») et les troubles du spectre de l'autisme touchent environ 5 à 10 % de la population. Ces troubles engendrent des difficultés à percevoir l'environnement et/ou à automatiser des activités en lien avec les apprentissages (lecture, calcul...). Leur retentissement est important sur l'ensemble du parcours de formation de l'individu. Le dépistage, la meilleure compréhension et la prise en charge de ces troubles permettent l'aménagement du parcours de formation et la mise en place d'outils de compensation visant à améliorer significativement la qualité de vie des personnes présentant de tels troubles.

CONTENUS

- Description des différents troubles (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie, troubles du spectre de l'autisme) ;
- Etude de l'incidence de ces troubles sur le parcours de formation ;
- Méthodes de dépistage ;
- Comment adapter sa pratique et l'environnement ? ;
- Les pistes d'accompagnement : techniques et outils de compensation ;
- Les acteurs ressources sur le territoire concernant les troubles cognitifs ;
- Le parcours du stagiaire.
- Echanges entre référents handicap d'Organismes de Formation

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Formation concrète et pratique
- Etudes de cas ;
- Temps d'échange et remise des supports de formation.

MOYENS D'EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation satisfaction

FICHE D'INSCRIPTION ►►

www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Rubrique : Accompagner les acteurs/Se professionnaliser
Programme de professionnalisation
Date de mise à jour : 15/09/2022



DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION 2022

Prérequis :

Avoir déjà suivi les modules H1 (Sensibilisation) et H2 (Professionnaliser les référents handicap) mis en œuvre par le CARIF-OREF PACA.

Délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation.

Tarif

Module gratuit financé par l'Agefiph

FICHE D'INSCRIPTION ►►

www.cariforef-provencealpescotedazur.fr
Rubrique : Accompagner les acteurs/Se professionnaliser
Programme de professionnalisation
Date de mise à jour : 15/09/2022